



SCANDALEUX !!!

Chers collègues,

Nous avons déjà connu des déboires sur ce Centre Pénitentiaire, de toutes sortes... mais là, et nos propos sont légitimes, **c'est purement et simplement du foutage de gueule envers le personnel.**

Par une note de service en date du 24 avril 2024, la direction demande au Surveillant affecté sur l'aire de livraison, de contrôler les poubelles sortant de détention à l'aide d'un pic de sondage.

Alors oui Madame la Directrice, pour **FO Justice Bémao** il y a bel et bien une difficulté, et pas des moindres, à mettre en pratique cette note. Comment osez-vous demander ce genre de travail à un Agent ? Et nous vous voyons mal, en tant qu'agent, effectuer une tâche pareille.

FO Justice Bémao refuse de voir des Agents fouiller dans des poubelles.

Pour **FO Justice Bémao**, mais aussi l'ensemble du personnel, cette note de service est contre nature et doit être retirée au plus vite.

Nous ne nous arrêtons même pas sur ce pic dont vous parlez, vous êtes à même de savoir que ce genre d'outils est strictement interdit dans notre établissement.

Non seulement cela est irrespectueux pour le personnel, mais ce n'est certes pas au personnel de fouiller les poubelles.

Réfléchissons à d'autres moyens, car il en existe, et bien moins dégradants pour votre personnel !!!

Surveillant Pénitentiaire ≠ Eboueur(*)

(*) Nous respectons tous les corps de métiers

Baie-Mahault, le 30 avril 2024

Le bureau FO Justice Bémao

